

Guide pour une recherche sur internet à l'attention de parents de Clichy 2017-2018



Première étape: avant de se jeter sur l'ordinateur ou autre outil ayant l'accès à internet,

lire très attentivement le sujet, avec toutes les précisions données, ainsi que **la forme que doit prendre le travail final**

ex: une recherche sur Louis XIV (et l'essor des arts) ne sera pas la même qu'une recherche sur Louis XIV (et les guerres menées sous son règne)

Si c'est un texte rédigé d'une vingtaine de lignes ou un diaporama illustré d'images de l'époque, la recherche devra être orientée différemment.

Deuxième étape: **cerner le sujet** en se posant les questions traditionnelles

(Qui? Quoi? Quand? Où? Comment? Pourquoi?)

ex: L'exploitation de la ressource halieutique (sujet donné en SVT dans le cadre du chapitre sur l'environnement)

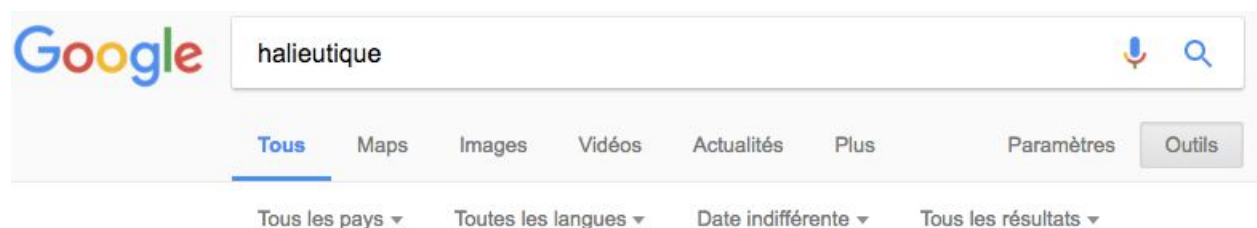
Après recherche de vocabulaire (éventuellement en ligne; nous reviendrons sur la fiabilité des sites), on comprend que c'est celle des ressources vivantes aquatiques (pêche, aquaculture). Il faudra chercher où elle se fait, par qui, pour quelles raisons, comment elle se pratique et quelles en sont les conséquences sur l'environnement.

Troisième étape: la **recherche sur internet** peut commencer

1) Quel **moteur de recherche** utiliser?

Il faut reconnaître que **Google**, américain, est très efficace, mais on sait aussi qu'il collecte des données personnelles, ce dont on peut se méfier (Elles sont susceptibles d'être revendues à des fins publicitaires. En outre, pour ce qui nous intéresse ici, vos recherches précédentes sont analysées et les résultats de nouvelles recherches privilégieront celles qui correspondent à votre profil, ce qui restreint l'horizon, car presque personne ne va au delà d'une deuxième page de résultats) .

Quelques critères de recherche peuvent être très efficaces: à côté des **onglets** connus ("Maps", "Images") il ne faut pas rater à droite les "Outils": en cliquant dessus, on fait apparaître d'autres **filtres**, dont certains peuvent être d'une grande aide, comme celle de la "Date" (de publication) qui peut être définie en "Moins d'un mois" si on veut des chiffres récents, ou même "moins de 24 heures" si on veut connaître l'actualité.



Un autre filtre peut être intéressant pour un travail en anglais ou en espagnol: dans "Paramètres", on trouve "Langue", et on peut ainsi obtenir uniquement des résultats dans la langue choisie.

On peut retrouver tous ces paramètres en saisissant *Google recherche avancée*.

Un autre moteur de recherche, **Qwant**, est européen et ne collecte pas de données personnelles. Il suffit de taper "Qwant" dans votre moteur de recherche par défaut pour y accéder. Sa présentation en trois colonnes permet de faire la part des choses entre le Web, l'actualité et les réseaux sociaux.



Une variante de Qwant peut être utile si les résultats obtenus sont trop difficiles à comprendre. Il s'agit de **Qwant junior**. Il est recommandé par Éduscol, site officiel de l'Éducation Nationale. L'onglet "Éducation" dans la colonne de gauche met même en avant des sites éducatifs et pédagogiques reconnus.



2) Choix des mots clés:

Si aucune de vos recherches ne trouve de résultats suffisants, pensez à utiliser des **synonymes**, ou à élargir le sujet par un **terme général**

ex : pour une recherche sur la *gravitation* dans l'*espace*, il serait intéressant de chercher aussi *univers* ou *cosmos*.

ex: Cherchant qui est le *premier ministre* en *Hollande*, on ne trouve d'abord que les noms des ministres choisis par François Hollande en France, mais si on remplace *Hollande* par *Pays Bas*, on obtient son nom.

Si au contraire on trouve trop de résultats, il faudra **ajouter un mot clé pour préciser** ce qu'on cherche.

ex: Vous cherchez quels sont les *horaires* de la *bibliothèque*, il faudra probablement ajouter *bordeaux* puis *grand parc*, ou le nom du secteur qui vous intéresse.

Ce sera aussi le cas s'il y a ambiguïté dans l'énoncé de la recherche ;

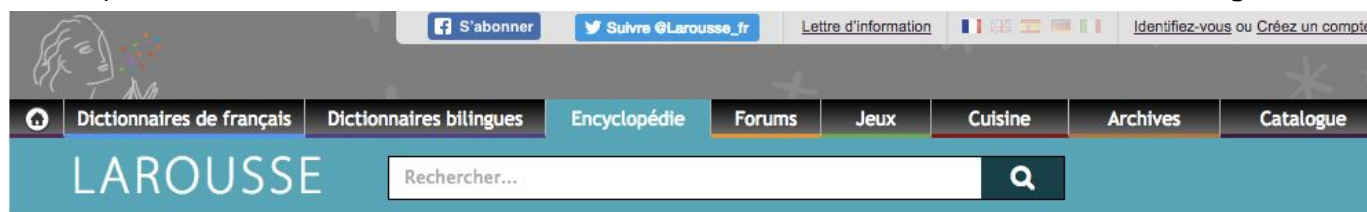
ex : Dans le cadre du cours de SVT sur la pêche, on cherche la longueur moyenne des perches, et on tombe inmanquablement sur celle des perches en athlétisme! il faut donc ajouter *poisson*, et on trouve.

3) Choix des sites:

Rappelons que le moteur Qwant Junior sélectionne dans l'onglet "Éducation" des sites dignes de confiance. Apparaissent ainsi en tête de liste:

- l'**encyclopédie Universalis** en ligne, qui donnera les informations principales gratuitement, mais qui devient payante par abonnement pour plus de précisions
- l'**encyclopédie Larousse** en ligne, très bien faite, par des experts, comme la précédente, mais cette fois-ci entièrement gratuite (ce qui est compensé par beaucoup d'annonces commerciales)

Ce site possède en outre un volet **dictionnaire du français** et un autre de **dictionnaires bilingues**



Quant aux encyclopédies collaboratives elles sont nourries de contributions de personnes bénévoles, des plus amatrices aux plus expertes:

- **Wikipedia**: l'anonymat des contributeurs ne permet pas de garantir la fiabilité de l'information. Néanmoins, le contenu des articles repose obligatoirement sur des sources qui sont citées, et plusieurs systèmes permettent d'éviter le vandalisme et les contributions tendancieuses.
- **Wikimini** et **Vikidia** sont deux encyclopédies collaboratives dont le contenu est adapté aux enfants de 8 à 13 ans. Dans la première, les contributeurs sont des enfants et adolescents supervisée par des adultes dans un cadre de pédagogique. Dans la deuxième s'expriment aussi de nombreux projets pédagogiques, mais des adultes peuvent y contribuer spontanément également.

Quelques principes pour **évaluer la fiabilité d'un site**:

Il vaut mieux éviter les blogs ou les forums et de manière générale les réseaux sociaux, où s'expriment les subjectivités. Ils attirent l'attention sur certaines informations/ déformations/ ou intoxications, il faut impérativement vérifier ailleurs ensuite, et croiser ses sources

En complément des dictionnaires et encyclopédies généralistes, si on veut des renseignements plus précis ou actualisés, on peut recourir à des sites officiels comme l'INSEE, l'Office National des eaux et forêts, le Ministère de l'intérieur, les ambassades...

La valeur d'un travail repose beaucoup sur le choix de ses **sources**, c'est pourquoi il faut les citer, par honnêteté intellectuelle et pour montrer le soin qui a été fait dans les sélections opérées. Dans le cas d'internet, rien de plus simple que de copier-coller du lien de la page du site.

Attention, si on réutilise tel quel un extrait d'un texte rédigé en ligne ou publié d'abord sur papier, il faut le mettre entre guillemets par honnêteté, et de manière générale, les enseignants refusent le copié-collé (très facile à déceler) et demandent aux élèves de reformuler les idées.

4) La question des droits d'auteurs

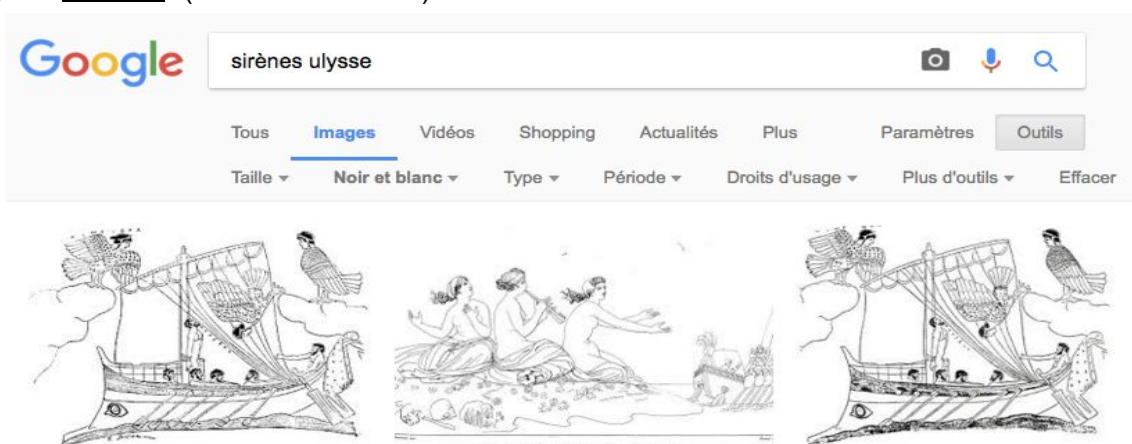
La reproduction des oeuvres littéraires, scientifiques, des oeuvres d'art (musicales, images fixes ou audiovisuelle) est soumise à une réglementation qui le plus souvent restreint la nature de leur utilisation et oblige au versement d'une rémunération. Fort heureusement, il existe une "exception pédagogique". (cf articles L.122-5,3^e et L.211-3, 3^o du code de la propriété intellectuelle). Elle autorise

l'utilisation des oeuvres librement dans le circuit très fermé de l'établissement (pas de publication sur internet), si certaines conditions sont respectées (en bref, autorisation d'un extrait jusqu'à 10°/° de l'oeuvre, et intégralité pour une image en 400x400 pixels maximum). Dans tous les cas, il faut mentionner le titre, l'auteur et l'éditeur de l'oeuvre, et les artistes-interprètes dans le cas des oeuvres musicales.

On peut aussi noter, pour la littérature, que les oeuvres des auteurs morts depuis plus de 70 ans sont dans le domaine public (libres de droits), et peuvent être publiées et imprimées librement (ce qui est pratique quand on cherche un court texte classique: on peut le trouver sur internet).

5) Autres réflexions sur la recherche et l'image

Les images sont très intéressantes pour illustrer un travail, voire l'argumenter. Pour en trouver des pertinentes, il existe sur Google une façon de **préciser la recherche**: une fois l'onglet "Images" sélectionné, il est intéressant d'utiliser parmi les "Outils" d'autres filtres tels que "Type" ("Photo", "Dessin au trait") ou "Couleur" (ici: "Noir et blanc"):



Il faut bien entendu citer le site d'où elle est prise, et le nom de l'auteur s'il y est identifié. L'outil "Droit d'usage" permet de sélectionner des images libres de droit ("Réutilisation autorisée") d'auteur au cas où une publication en dehors de l'établissement soit envisagée (y compris sur internet), et il existe de nombreuses banques d'images libres de droit (dont Wikimedia Commons).

Notons aussi chez les élèves la **tentation de la recherche par l'image** en premier lieu. Ils risquent être orientés par la séduction qu'elles opèrent, et non par une curiosité plus ouverte. Mais s'il est difficile de lutter contre ces sirènes, il faut garder son esprit critique et savoir renoncer à une ressource pauvre ou peu fiable.

6) Ressources sur la question de l'internet éducatif:

Dossier d'Éduscol consacré à la *Méthodologie de la recherche sur internet*.

La partie "évaluer l'information" pose des questions clés:

<http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/competences/rechercher/methodologie/evaluation>

Modules pédagogiques canadiens très bien faits: "Diapason/ Des résultats au bout des doigts"

<http://mondiapason.ca/>

La rubrique *Internet responsable* du site Éduscol <http://eduscol.education.fr/internet-responsable/> où on trouve en particulier le guide pratique "La Famille tout-écran" édité par le CLEMI (Centre pour l'Éducation aux Médias et à l'Information) avec le soutien du Ministère de l'Éducation Nationale